



Appel à candidature pour le mastère de recherche en Management durable du textile à l'ISMM 2022-2023

L'institut supérieur de la mode de Monastir (ISMM) annonce l'ouverture du concours sur dossier pour la sélection des candidats au master de recherche en Management durable du textile au titre de l'année universitaire 2022/2023.

Diplôme : Mastère de recherche dans le cadre de coopération internationale entre L'institut supérieur de la mode de Monastir (ISMM) et Facultés des Sciences Appliquées, Université de Gaziantep en Turquie.

Début des cours : La formation commence le 13 septembre 2022 et s'étale sur deux années.

Capacité d'accueil : 20 places.

Profils concernés

- 1- Les candidats ayant une en sciences de gestion
- 2- Les candidats ayant une licence en chimie
- 3- Les candidats ayant une licence en textile ou une formation proche
- 4- Les candidats ayant un diplôme d'ingénieur en textile (possibilité d'intégrer M1 ou M2).
- 5- Les étudiants en 3^{ème} année du cycle ingénieur en textile
- 6- Les candidats ayant un diplôme reconnu et homologué ou toute autre licence ayant une équivalence avec les matières enseignées à l'institut.
- 7- Les candidats ayant un diplôme étranger reconnu et homologué

Procédure et Dates

Dans un premier temps, l'examen des candidatures sera effectué sur la base des informations communiquées par le postulant en remplissant le formulaire que vous le trouvez au lien suivant : <https://forms.gle/FRaEb8bYrZ9ahdxQA> et envoyant son dossier en format PDF à l'email suivant Master.recherche.mdt@gmail.com (date limite : 31/07/2022).

La liste des candidats présélectionnés sera publiée sur le site de l'ISMM (www.ismmm.rnu.tn) les invitant à présenter leur dossier en format papier (copies + les originaux). Après l'examen oral, le résultat final sera affiché à l'institut et diffusé sue le même site.

Constitution du dossier de candidature

1. Formulaire d'inscription (doit être téléchargé du site web de l'ISMM www.ismmm.rnu.tn)



2. Lettre de motivation manuscrite
3. CV
4. Photocopie de la carte d'identité nationale
5. Copie du diplôme et du relevé des notes de baccalauréat
6. Copies de tous les diplômes universitaires obtenus
7. Copies de tous les relevés de notes de toutes les années d'études universitaires (y compris celles du redoublement).
8. Photo d'identité
9. Deux enveloppes timbrées en recommandées, avec l'adresse du candidat
10. Une copie de l'attestation de réorientation ou du retrait de l'inscription, pour les candidats concernés

Evaluation des dossiers et Critères de sélection

Il y a deux étapes pour l'évaluation et le classement des candidats ; l'évaluation du dossier et l'entretien oral. Uniquement les étudiants présélectionnés passeront l'oral.

Les étudiants seront classés par ordre de mérite en se basant sur un score calculé en utilisant la formule suivante :

$$\text{Score final} = (\text{score dossier} + \text{score oral}) / 2$$

Les étudiants ayant une licence en système LMD : Score dossier = $((TC+MG \times 2) / 3) + Cc + P$

Les étudiants ayant un diplôme hors système LMD : Score dossier = $MG + Cc + P$

Les étudiants en 3^{ème} année génie textile à ENIM : Score dossier = $((TC^*+(MG \times 2)) / 3 + P$

Les étudiants ayant un diplôme d'ingénieur en génie textile : Score dossier = $((TC^{**}+(MG \times 2)) / 3 + P$

Les dossiers sont traités selon le diplôme obtenu et tout étudiant qui renseigne des informations incorrectes sur ses moyennes sera automatiquement écarté.

Tout étudiant dont le dossier est incomplet ou arrivé après la date limite d'inscription est automatiquement refusé.

TC= (Total crédits acquis durant les 3 années de licence x 20) / 180

TC*= (Total crédits acquis durant les 2 années de l'ingénieur x 20) / 120

TC**= (Total crédits acquis durant les 3 années de l'ingénieur x 20) / 180

MG : Pondération des moyennes des 3 années = 1 (1^{ère} année) ; 1,5 (2^{ème} année) et 2 (3^{ème} année) ; la note de PFE ne rentre pas dans le calcul du score)

Cc : Concordance de la licence obtenue avec le Master (+5) Non concordance (0)

P : Parcours = Malus redoublement (-2) / année de redoublement ; Malus de contrôle (-1) / année de contrôle